15/02/2018

**Termes de référence du RFSA**

3 métiers :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Concertation | Coordination | Coopération |

Le RFSA reste un lieu d’échanges dans le domaine de la santé animale, unique par sa nature, informel, permettant des échanges de qualité entre l’ensemble des instances de la santé animale. Il a été créé en XX désormais **10 ans** d’ancienneté et son rôle est reconnu par les autorités.



Groupes « permanents » :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Thèmes | Disponibilité des produits | Emergences | Europe | Partenariat  Public-Privé |
| Actifs | * Cartographie des gaps thérapeutiques (FR-EN) * Travaux sur la révision du règlement européen   Réunion filière équine, volaille, piscicole | Grille d’intervention | Grille de veille | Co-organisation d’évènements |
| Contexte Facteurs de succès | * Bonne coordination pour une action auprès du Parlement Européen | Bonne complémentarité :   * ESA * CNOPSAV SA * R2A2 (INRA) * COT SA (ANSES) | Disparition de la plateforme EU Une expertise (INRA/ANSES) | Des plateformes structurées :   * Carnots   Des évènements réguliers :   * Les ReSA |

Des Groupes « ponctuels » :

* Tuberculose
* Antibiorésistance (évaluation des projets de recherche)
* Diagnostics

Gouvernance :

* Compte tenu du rythme des réunions, la participation du Ministère de l’Agriculture est un critère important de succès dans les échanges, la transmission des informations, la coordination avec d’autres structures et pour la planification des travaux.

Fonctionnement :

* 2 réunions de COPIL par an – avec possibilité d’utiliser la ½ journée restante pour une manifestation.
* Des OJ et CR préparés par le secrétariat. Idéalement des contributions fournies avant les réunions.
* Les projets de CR sont validés au COPIL suivant.
* Un site internet qui présente le réseau, un intranet qui compile des documents (informations/ consultations/ OJ CR)

Documents fondateurs :

* Charte du Réseau français pour la santé animale (Projet)



Programme de travail

Le plan d’actions initial reposait sur l’idée de travaux au niveau des Groupes de travail.



De fait, le COPIL convient désormais d’une **liste d’actions** décidée lors de ses réunions et portée par des pilotes qui lui rapportent directement. Si les domaines de travail perdurent ils ont plus vocation à s’articuler à l’agenda des travaux du COPIL. De même, aux 3 puis 4 groupes initiaux, sont venus s’ajouter différents GT : antibiorésistance, tuberculose ou diagnostics qui exploitent la composition du COPIL pour se constituer et remplir leur mission.